

Discours de clôture

Monsieur Robert S. M. Dossou

Président de la Cour constitutionnelle du Bénin

Président de l'ACCPUF

Mesdames et Messieurs les Délégués au congrès de Cotonou,

Le rideau vient de tomber sur les travaux du 5^e congrès de notre association, qui s'est tenu à Cotonou, en République du Bénin, du 23 au 25 juin 2009.

Je vous remercie d'avoir répondu favorablement à l'invitation de mon éminent prédécesseur, Monsieur le Président Dé Albert Millogo, Président du Conseil constitutionnel du Burkina Faso, qui présidait aux destinées de notre association commune et sous les auspices de qui s'est tenu ce congrès.

Sans mettre à mal la modestie du Président Millogo, il me plaît de lui dire que je salue, avec admiration, l'œuvre qu'il a accomplie à la tête de l'association. En ce début du mandat que vous m'avez fait la confiance de me confier, je prends l'engagement de suivre la voie qu'il a tracée et de maintenir haut, le flambeau qu'il m'a transmis.

Mesdames et Messieurs, le congrès de Cotonou a été un moment d'intenses échanges. Je note avec satisfaction que nous ne nous sommes pas contentés d'échanges intra muros, mais que nous avons ouvert la réflexion à des universitaires, pour partager nos visions respectives sur les problèmes générés par les crises et leur gestion et prévention par les juridictions constitutionnelles. Chacun a donc pu s'enrichir de la vision de l'autre.

Cette approche de visions partagées mérite, à mon avis, d'être encouragée.

Les soubresauts qui agitent actuellement certains pays de l'espace francophone montrent combien le choix du thème du congrès de Cotonou a été judicieux et actuel. Mais au-delà de son actualité, ce thème invite toutes les juridictions constitutionnelles ou à compétence constitutionnelle à rechercher et à trouver les voies efficaces d'une concertation permanente et rapide,

puis d'une solidarité active, leur permettant de pouvoir continuer de jouer leur rôle constitutionnel d'organe de régulation des conflits pour une gouvernance saine et apaisée, et au-delà, leur rôle de préservation de la paix, puis de consolidation de la démocratie, notamment dans les démocraties nouvelles ou rétablies.

En acceptant de rehausser de leur présence la cérémonie d'ouverture du 5^e congrès de Cotonou, leurs Excellences Docteur Boni Yayi, Président de la République du Bénin et Monsieur Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, ont donné une preuve supplémentaire de leur engagement au service de la francophonie, et du bon fonctionnement de ses organes. Je renouvelle ici, à l'un et à l'autre, et au nom de vous tous, l'expression de mon infinie gratitude, et les assure que l'ACCPUF s'engagera à fond sur les pistes de réflexion qui se dégagent de leurs allocutions à cette cérémonie d'ouverture.

Quant à vous, chers collègues et délégués au congrès, je vous remercie, une fois de plus, pour votre présence et puis votre participation aux travaux, et vous invite à l'indulgence pour tout ce qui n'a pu être à la hauteur de vos attentes dans l'organisation du congrès.